

# Médiation et objectivité ?

**Ce que j'écris n'était peut-être pas vrai hier et sera peut-être faux demain mais aujourd'hui j'y crois.<sup>1</sup>**

L'art engage le spectateur en tant que sujet sensible, c'est à dire dans une interaction entre des éléments extérieurs – les œuvres et le contexte de leur présentation – et des phénomènes internes et personnels – une histoire, une culture, une sensibilité propres – engendrant des sensations, des sentiments et des pensées singulières.

Il est largement clamé que le visiteur est libre de construire une interprétation personnelle des œuvres. Pour l'y amener les institutions d'art contemporain bannissent d'ailleurs le plus souvent les procédés muséographiques<sup>2</sup> habituellement en cours dans les musées chargés des autres champs culturels, car susceptibles de trop orienter le visiteur, et de faire des œuvres des objets univoques. Fréquemment les textes de médiation présents dans l'espace d'exposition invitent même leur lecteur à « construire son propre récit ».

Tout de même conscientes que cette construction du sens individuelle et subjective n'est pas forcément spontanée, les institutions d'art contemporain ce sont équipées de médiateurs chargés de l'engager.

Cependant si le médiateur est chargé de faire émerger une pensée subjective chez le spectateur, il semble loin d'être acquis qu'il puisse lui-même l'exercer ! Briffé par des commentaires préétablis : ceux des critiques quand l'œuvre a acquis suffisamment d'historicité pour en faire l'objet, ceux de l'artiste parfois, ceux du commissaire souvent, le médiateur semble missionné pour convaincre<sup>3</sup>, pour faire adhérer le visiteur au propos de l'exposition. Il semble donc attendu (et entendu ?) que le médiateur transmette un discours préconçu.

Parce que le médiateur représente son institution auprès du public, on comprend aisément que celle-ci attende qu'il la soutienne face au public. Pour autant son rôle ne peut se réduire à interpréter une partition écrite pour lui. Si désapprouver ouvertement le travail des artistes et des commissaires semble une position périlleuse, le regarder d'un autre angle, le poursuivre ou l'enrichir, l'est beaucoup moins.

Les missions du médiateur le place d'emblée à proximité des œuvres dont il est par conséquent tout d'abord spectateur. En tant qu'il est spectateur son rapport aux œuvres est dénué de neutralité. D'ailleurs celle-ci n'a jamais été une visée de l'art. Pourquoi, alors, tenter d'en faire une visée de la médiation ? La médiation engage des relations interhumaines autour des œuvres, donc des échanges forcément empreints des personnalités des protagonistes et peut-être en premier lieu de celle du médiateur.

D'autre part, comme l'artiste, le commissaire d'exposition ou le critique, il est engagé dans la partie de l'art, c'est à dire un connaisseur de la création actuelle avec des savoirs, des opinions, des affects, des engagements esthétiques etc. Pourquoi, alors, le placer sur le banc de touche ? Allons plus loin, si on refuse au médiateur l'aptitude à faire émerger du sens de l'œuvre, l'accorde t-on réellement au spectateur ? Ou n'est-ce qu'un vœu pieux ? Car comment le médiateur pourrait-il faire naître chez le spectateur une pensée autonome en jouant le rôle de porte-voix ?

L'art nous engage TOUS artistes, commissaires, médiateurs, spectateurs... dans un jeu critique. J'entends ici la critique comme la discipline du discernement, comme une activité d'étude, de dialogue et d'interprétation. L'œuvre implore d'être prise à bras le corps, et impérativement d'être discutée, sans quoi elle cesse d'être une œuvre. Je pense, en effet, que l'art ne réside pas tant dans l'objet physique que dans les relations que ce dernier déclenche. L'art relève du politique (<polis = communauté de citoyens libres et autonomes), en premier lieu car il tend un miroir à la société dans laquelle il émerge, en second lieu car il engage des relations au sein de cette communauté. Une parole hétérogène émergeant des médiations me paraît alors résolument nécessaire pour atteindre l'un des fondements des espaces publics de l'art : inviter le spectateur à entrer dans ce jeu d'échange et de confrontation.

En affirmant la nécessaire liberté du médiateur à créer son propre discours sur les œuvres, il ne s'agit pas de nier la nécessité pour celui-ci de posséder un bagage théorique. L'histoire de l'art, la maîtrise du discours du commissaire ou des théoriciens de l'art constituent le terrain sur lequel pousse son activité. Plus il sera familier des discours sur l'art, plus il lui sera aisé d'en élaborer et d'inviter le visiteur à le faire. Peut-être, plus déterminant, encore, plus il sera décomplexé et donc en mesure de décomplexer les autres face aux œuvres. Et si le visiteur, lui, n'a pas forcément ce bagage, il ne vient certainement pas les mains vides. Les œuvres dont nous parlons ici ont la spécificité d'être élaborées par nos contemporains, donc d'être parmi les œuvres de l'esprit celles créées par les artistes avec lesquels nous partageons l'époque avec ses références, ses images, ses poncifs et leitmotivs...

Et enfin, pourquoi la médiation ne pourrait-elle pas être aussi exaltée que notre propre relation aux œuvres ? Recherchons les raisons qui nous ont conduites ici : l'excitation produite à la vue d'une œuvre d'art, l'agitation jubilatoire de nos neurones et l'impérative nécessité de partage !

Diable conversons !

Julie Martin  
juillet-octobre 2011

1 Titre d'un article de Pascal LE COQ paru dans 2.0.1, Revue de recherche sur l'art du XIXe au XXIe siècle, Dossier hors série « Revues d'artistes », Février 2010.

2 On pense ici aux manipulations interactives présentes dans les musées de sciences permettant de réaliser de petites expériences, aux bornes multimédias des musées de sciences et techniques, aux vidéos des musées d'ethnographies etc... Notons cependant que certains lieux d'art contemporain en utilisent, le MacVal notamment qui place des vidéos des artistes aux côtés des œuvres dans le parcours de l'exposition.

3 Lors de la formation des médiateurs d'une biennale d'art contemporain, le commissaire chargé de l'évènement a comparé les médiateurs à des vendeurs de voitures !